

Association Conserver la chapelle de Sainte-Marie-aux-Anglais

Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 novembre 2014

Préambule

Nous sommes à ce jour 111 membres. D'après nos statuts, le quorum nécessaire à la validité de nos débats et décisions en AG est de 23 personnes présentes ou représentées. Il est ce jour de 50 personnes représentées, à une ou deux unités près. Nous pouvons donc valablement tenir cette AG.

I. Relations avec la commune

Il est utile de rappeler que l'association n'intervient que comme intermédiaire bénévole entre la mairie du Mesnil-Mauger et les institutions que nous sollicitons. Il est apparu nécessaire de formaliser cette relation, pour rassurer la mairie d'une part, et d'autre part pour justifier les initiatives que nous pouvons prendre. L'Assemblée prend note :

- que le conseil municipal a voté le 23 mai 2013 une délégation de maîtrise d'ouvrage à l'association. Ceci était demandé en particulier par la Fondation du Patrimoine. Elle nous permet de justifier notre présence à certaines discussions où nous représenterons la commune.
- que la DRAC (Délégation régional des affaires culturelles), et surtout la loi demandent que cette délégation soit bien précisée par un contrat écrit entre la commune et ses mandataires. C'est ce qui a été fait par un contrat signé le 4 mars 2014.

Ces documents sont à la disposition des adhérents.

II. Evolution du projet de restauration de la chapelle

La première tâche a été de faire réaliser un diagnostic de la chapelle par un architecte en chef des Monuments historiques (ACMH) qu'il fallait désigner. Après consultation de trois

ACMH, notre choix s'est porté à la fin de l'année passée sur le cabinet d'architecture de Mr Benoit Maffre qui a déjà travaillé sur plusieurs restaurations dans la région, dont celle de la tour de l'église de Tordouet.

Celui-ci nous a rendu en juin son rapport qui distingue : d'une part les travaux sur la structure de la chapelle, dans le but d'arrêter les infiltrations actuelles d'eau de pluie à travers le toit et de repousser le plus loin possible les eaux pluviales afin que les murs soient protégés au mieux de toute humidité ; d'autre part, les travaux à entreprendre sur les peintures afin de traiter les micro-organismes les attaquant, de les nettoyer, de les fixer et les rendre plus lisibles.

Ce rapport a été transmis à la DRAC. Le 31 juillet dernier, Mme Laurette Ridet, maire du Mesnil-Mauger, et Jacques Devos ont reçu Mr Philippe Rochas, conservateur régional des MH, et Mr Arnaud Tiercelin, responsable des études techniques, qui sont venus visiter la chapelle et discuter de ce rapport avec Mr Maffre présent avec son assistante. Après cette réunion, MM. Rochas et Tiercelin ont transmis leurs impressions à Mr Ollivier, directeur régional des affaires culturelles, qui a fait un courrier à Mme Ridet porté à la connaissance des présents.

Diagnostic :

Résumons son contenu. Il comprend au moins 5 étapes:

Etape 1 : projet de l'architecte, qu'il faut d'abord désigner car son coût va dépasser les 15000 €. Conformément aux règles des marchés de l'Etat, il faudra faire un appel d'offre plus large que lors de la désignation du responsable du diagnostic.

Mr Tiercelin a prévu un budget de 30000 € pour cette phase, comprenant une réserve pour les aléas et 6% pour les honoraires d'une société qui exerce une sorte de coordination du projet et évite les coactivités, c'est-à-dire que des mêmes tâches soient attribuées à 2 entreprises.

A la suite de cette étape l'architecte pourra préparer les appels d'offres pour désigner les entreprises qui réaliseront les tâches définies.

Etape 2 : travail sur le chœur et le pignon occidental, travail d'urgence sur les peintures, travaux de maçonnerie sur les pierres, et surtout réfection de la couverture du toit. On peut prévoir un budget de 110 000 € pour cette étape.

Etape 3 : travaux sur la nef, maçonnerie sur les pierres, dépose du clocher, reprise et repose de celui-ci, travaux de charpente dans la nef et remplacement d'une partie des tuiles; Un budget de 230 000 € est prévu pour cette étape.

Le budget total de l'opération sur les structures est donc de l'ordre de 370 000 €.

Travail sur les peintures, deux phases sont prévues :

Première phase :

Elimination des anciennes interventions, enlèvement des anciennes résines, et des restaurations picturales grossières. Puis, nettoyage de la couche picturale par brossage puis action chimique, traitements de sels solubles, refixage de la couche picturale et consolidation des supports.

Pour un budget d'environ 150 000 €.

Deuxième phase :

Traitement des lacunes du support et réintégration picturale, repiquage des usures et retouche *a minima* des usures du dessin.

Le budget serait d'environ 110 000 €.

Soit un coût de 260 000 € pour la restauration des peintures.

Financement de toutes ces interventions :

Dans son courrier cité ci-dessus, Mr Ollivier écrit espérer que la DRAC nous donne 50% du montant des travaux. Un dossier a été envoyé au Conseil Général, nous espérons en obtenir une subvention de 20% du montant. Il reste donc 30% à financer par des dons de particuliers et de fondations.

Défiscalisation des dons :

Le président Jacques Devos a demandé à l'administration si les dons pour le diagnostic pourraient être défiscalisés. La réponse fut positive à condition que l'association commande le diagnostic et le paie. Ce qui n'est pas le cas. Il faudra donc attendre la signature d'une convention tripartite entre la mairie, la Fondation du Patrimoine et l'association pour que les dons soient partiellement défiscalisables. Un dossier a été monté pour la signature d'une telle convention. Nous attendons la décision de cet organisme.

Recherche de dons, de mécènes :

Nous commençons tout juste cette recherche. Nous devrions savoir au début de l'année 2015 où en seront les engagements de l'Etat et du département. Il sera en effet plus facile de demander l'aide de fondations et de mécènes si ceux-ci savent que les institutionnels nous soutiennent.

L'assemblée est informée que le conseil municipal dans sa réunion du 25 septembre dernier a validé le diagnostic des travaux, le plan de financement ; il a donné son accord à l'établissement d'une convention avec la Fondation du Patrimoine et à la demande de subvention auprès du Conseil général du Calvados.

Le Président tient ici à remercier Mme Ridet et l'équipe de la Mairie pour leur appui sans réserve pour faire avancer tous ces dossiers.

Remarque des participants : Monsieur Foyer insiste pour que l'adhérence de la couche picturale soit testée et éventuellement consolidée, avant des travaux qui par les vibrations engendrées pourraient la faire tomber.

III. RAPPORT FINANCIER:

Le rapport financier est joint à ce procès-verbal en Annexe I

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

IV. VIE DE L'ASSOCIATION

Lors de la précédente AG, avait été émis le souhait que nous soyons 100 adhérents pour l'AG suivante. Nous sommes 111 à ce jour, donc mission accomplie ! Serons-nous 150 l'an prochain? Il est important que nous soyons nombreux, non pour le montant des cotisations, mais vis-à-vis des institutions pour montrer que le public soutient le projet.

Un grand merci à tous ceux qui ont incité leurs amis et leurs parents à s'inscrire, il faut continuer!

Nous avons souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF pour être protégés s'il arrivait quelque chose de notre responsabilité lors d'une visite ou d'une autre manifestation publique. Les risques associés au bâtiment de la chapelle sont assurés par la commune.

Passons en revue nos différents modes de communication :

Communication par des manifestations dans la chapelle :

Nous avons participé en mai à l'opération *Pierres en lumière* qui nous a fait illuminer la chapelle, vraisemblablement pour la première fois. Nous avons exposé les toiles d' Adolfo Rodriguez, peintre et flutiste colombien . Ce dernier nous a fait entendre de la musique classique et des airs de son pays. Environ 30 personnes furent présentes. La réunion s'est terminée par un pot très sympathique offert par les organisateurs, où les discussions allèrent bon train. A refaire avec un spectacle plus important.

Nous avons participé en juillet et août aux *Chemins d'art sacré en Pays d'Auge*. Notre participation ne fut pas réellement annoncée dans la presse, et nous n'avons reçu aucun matériel publicitaire. Nous avons pu constater que ce ne fut pas le cas d'autres participants à ces journées. Ouvrir la chapelle en été c'est bien, mais nous serons plus exigeants pour renouveler notre participation l'an prochain.

Notre participation aux *Journées européennes du Patrimoine* (JEP) fin septembre a été une belle réussite : environ 140 visiteurs répartis sur deux journées, et une douzaine d'adhésions enregistrées. Le temps était de la partie, et l'intervention de Sir Ricketts auprès d'Ouest-France nous a permis d'avoir presque une demi-page de ce journal pour parler de la chapelle. Nous recommencerons l'an prochain. Par contre, il faudra être plus nombreux pour accueillir les visiteurs. Brigitte Auvray, Pascal Fournier et Jacques Devos ont été débordés par le public

à qui nous nous devons de réserver un accueil personnalisé. Nous comptons l'an prochain sur au moins deux adhérents de plus pour assurer cet accueil !

Communication par internet, presse, et autres :

Le site de l'association dont s'occupe avec brio Michel Kohn a bien évolué : les rubriques ont été développées, une section réservée aux membres de l'association a été ouverte où l'on trouve les PV de comité, d'AG, et les lettres d'information de l'association.

Surtout, une section en langue anglaise a été créée. Nous avons eu plusieurs visiteurs anglais et irlandais cet été, et cette attention doit leur faire plaisir. Michel Kohn nous présente des statistiques sur ce site où l'on apprend qu'il a été visité par des internautes du monde entier dont un chinois !

Un grand merci à Michel Kohn qui gère notre site, à Nicole Roinel qui réalise la *Lettre* de l'association et à Brigitte et Chris Bryant et à Mrs Suzanne Ricketts qui ont participé à la traduction en anglais du site original.

Enfin, au niveau de la presse, tous nos événements sont relayés par les "*Infolocales*" d'Ouest-France, qui a publié un long article déjà mentionné à l'occasion des JEP, et des communiqués de presse ont été envoyés aux journaux *Lexovien* et *Pays d'Auge*.

La revue luxueuse "*Le Pays d'Auge*" va publier en janvier un article sur la chapelle, Nicole Roinel y travaille.

Signalons enfin la plaquette sur papier glacé épais réalisée par Jacques Devos avec l'aide de Nicole Roinel et Michel Kohn. Elle va nous servir pour notre chasse aux aides !

L'idée de placer un banc sur le parking de la chapelle pour les randonneurs du "*circuit des 3 églises*" est à préciser et discuter avec la commune.

Nicole Roinel propose de faire connaître nos activités aux syndicats d'initiative de la région et aux organisateurs de randonnée.

Nous proposerons à la belle saison l'ouverture systématique de la chapelle une fois par mois et le ferons savoir.

Le rapport d'activité porté à l'approbation des participants est accepté à l'unanimité.

V. MODIFICATION ET AJOUT AUX STATUTS

Election du comité et du bureau :

Les statuts prévoient une élection chaque année du comité et du bureau. Il est apparu qu'il n'est pas indispensable de renouveler ces instances tous les ans. Il a été proposé au comité de

faire une élection tous les deux ou trois ans. La majorité des membres du comité a choisi trois ans. C'est donc ce qui est proposé à l'assemblée générale.
La modification est acceptée à l'unanimité

Signature du vice-président et du trésorier pour la banque :

Les statuts n'ont pas prévu de donner un pouvoir au vice-président et au trésorier pour agir sur le compte courant. Le Crédit Agricole demande une décision de l'assemblée générale à ce sujet, le président était jusqu'à présent seul à pouvoir signer un chèque pendant ce premier exercice. Nous n'avons pas émis beaucoup de chèques mais c'est gênant ! Il est demandé donc que l'assemblée générale donne pouvoir pour agir séparément au président, au vice-président et au trésorier pour faire toutes opérations sur notre compte bancaire au Crédit Agricole de Normandie, ainsi que sur tout compte que l'association serait amenée à ouvrir dans une autre banque.

La proposition est acceptée à l'unanimité

Election pour trois années du comité :

La convocation à l'assemblée générale comportait une ligne demandant à ceux qui voulaient entrer au comité comme à ceux qui voulaient en sortir de se faire connaître. A ce jour aucune demande n'a été transmise dans un sens ni dans l'autre

Nous proposons donc les candidats suivants pour le comité 2014 – 2017 :

Mesdames

Chantal PALLARD

Nicole ROINEL

Et Messieurs

Jacques DEVOS

Pascal FOURNIER

Michel FOYER

Vincent JUHEL

Michel KOHN

Dominique MISCOPAIN

Pierre PETIT

Sir Peter RICKETTS

La liste est acceptée à l'unanimité

La séance est alors levée, il est 16h00.

Le Secrétaire

Le Président